

13 décembre 2016

Session plénière au Conseil départemental de l'Eure

125 M€ de travaux : un plan qui tient la route

Le premier Plan Pluriannuel d'Investissements des routes du Département de l'Eure a été présenté et adopté lundi 12 décembre en session plénière. Un plan de 125 M€ de travaux programmés sur la période 2016-2021 pour entretenir, moderniser et sécuriser le réseau routier départemental.

A l'image de ce qui été élaboré et présenté en juin dernier pour les collègues, le Département vient d'adopter, ce lundi 12 décembre en session plénière, son plan pluriannuel d'investissements (PPI) des routes. D'ici 2021, la collectivité départementale mettra pas moins de 125 millions d'euros sur la table pour entretenir, moderniser et sécuriser son réseau routier.

« C'est la première fois que le Département organise ainsi, sur un calendrier de cinq années, sa politique dans le domaine de la mobilité », explique, dans l'hémicycle, le vice-président en charge des infrastructures routières du Département, Jean-Hugues Bonamy qui a piloté avec la direction des routes et des transports du Département, la construction de ce PPI.

Un PPI co-construit avec les élus locaux

Pour cette première, c'est une méthode inédite de co-construction qui a été retenue. Six réunions territoriales avec les élus (Pont-Audemer, Beaumont-le-Roger, Hondouville, Les Andelys, Le Neubourg et Breteuil) ont en effet permis, entre le 7 juin et le 1^{er} juillet, de faire une première liste des aménagements routiers, nécessaires, attendus et souhaités. « *Toujours dans la méthode, une fois cette liste arrêtée, nous avons refusé de céder aux arbitrages politiques pour nous attacher aux arguments techniques et de sécurité pour arrêter des choix que nous avons collectivement discutés, sans jamais perdre de vue l'intérêt général* », poursuit Jean-Hugues Bonamy. Une méthode concertée qui a porté ses fruits. Ainsi, lors des débats qui ont accompagnés l'examen puis le vote de ce PPI routes 2017-2021 de l'Eure, les discussions étaient plutôt apaisées sur un sujet qui peut pourtant très vite déclencher de vives discussions.

Trois grandes priorités ont guidé l'élaboration de ce PPI routes du Département :

1- 70M€ pour entretenir les routes

Le constat de ces réunions de territoriales est sans appel : 38 % des élus eurois considèrent que l'état du réseau départemental n'est pas satisfaisant. Ce n'est pas catastrophique « *mais le résultat d'investissements routiers en recul de plus de 20% entre 2011 et 2015* » doit constater Jean-Hugues Bonamy.

Pour ne pas laisser la situation se dégrader davantage des enveloppes budgétaires conséquentes ont été prévues au PPI :

- 38,5 M€ seront consacrés à l'entretien des couches de roulement
- 9,5 M€ à l'entretien des ouvrages d'art
- 4,5 M€ aux équipements routiers
- 17,5 M€ aux opérations d'entretien structurel des chaussées

2- 33M€ pour investir et aménager le territoire

Des grands projets routiers eurois sont en cours et seront lancés dans la période. Le Département assumera ses engagements dans la réalisation et la poursuite de ces travaux qui répondent aux enjeux de l'intérêt général.

Ainsi sont au programme l'achèvement de la déviation sud-ouest d'Evreux (5,4 M€), l'aménagement des échangeurs autoroutiers de Bourneville et Toutainville (4,1 M€), les

échangeurs de l'axe Verneuil-Le Neubourg- Bourg-Achard notamment la déviation nord-ouest de Bourg-Achard (8,2 M€), la fin des aménagements de la RD675 à Beuzeville et Corneville (2,8 M€), la sécurisation des créneaux de dépassement de la RD613 (4 M€) et la sécurisation, dans son ensemble et de la RD 6014 (6 M€).

Le Département sera également un partenaire vigilant sur certains grands projets de transport comme la LNPN ou le contournement est de Rouen.

3- 22M€ pour sécuriser le réseau et répondre aux attentes locales

- 5,2 M€ seront consacrés aux opérations de sécurité en agglomération
- 2,8 M€ aux mêmes opérations mais hors agglomération
- 5 M€ pour la desserte des zones d'activités
- 6,5 M€ pour les projets d'assainissement en traverse
- 2,5 M€ pour le déclassement des routes départementales.

Dans un objectif de transparence, et pour s'assurer que les investissements annoncés sont effectivement réalisés, un point annuel d'avancement du PPI routes sera fait chaque année en session plénière.

Autres délibérations prises lors de cette session

• Vidéo-protection et aménagements de sécurité : les communes seront aidées

Dans le contexte actuel de menace terroriste, le président Sébastien Lecornu a manifesté son intention de ne pas abandonner les communes face aux aménagements de sécurité qu'ils doivent ou souhaitent faire.

Avec le dispositif adopté lundi en session plénière, les communes pourront compléter leur tour de table financier pour s'équiper d'un système de vidéo-protection ou, par exemple, pour sécuriser les abords des places de marché avec des plots. Des aménagements de sécurité très coûteux pour les communes qui vont donc pouvoir compter sur un soutien financier exceptionnel du Département. *« C'est un dispositif auquel nous tenons. Sur ce dossier nous ne piloterons pas, nous ne serons que des financeurs additionnels. Nous laissons aux services de l'Etat juger de la qualité et de l'opportunité du projet porté par les communes. A partir du moment où il est validé et partiellement financé par le FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance), nous pourrons compléter à hauteur de 20% au maximum »*. Ce dispositif d'aide aux communes pour les équipements de sécurité sera opérationnel le 1^{er} janvier.

• Tourisme : 16 actions stratégiques lancées

« Dans le domaine du tourisme, je trouve, jusqu'à présent, qu'on a beaucoup parlé, beaucoup commenté d'études pour en refaire d'autres. Bref j'ai le sentiment que l'on n'avance pas beaucoup », commente au moment de passer au vote le nouveau schéma départemental du tourisme 2017-2021, le président Sébastien Lecornu.

Depuis lundi, un sérieux coup d'accélérateur a donc été donné et 16 "fiches-action" en faveur du tourisme ont été votées. *« Elles sont concrètes, répondent à une nécessaire cohérence avec les priorités affichées par la Région et peuvent être rapidement mises en œuvre pour créer, sur nos territoires, du développement touristique et donc économique »* a indiqué, Frédéric Duché, vice-président chargé notamment du développement touristique.

• SDIS – Département : une synergie exemplaire

Le Département et le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) créent deux « services unifiés » pour la gestion de leurs bâtiments et de leur parc de véhicules. Il s'agit d'une première en France qui concerne 63 agents et que les élus départementaux viennent de valider en session plénière.

Identifiée comme une piste possible d'économies, la mutualisation des services entre le Département et le Sdis est lancée. Après un temps nécessaire de réflexion et de concertation, cette mutualisation du personnel et des moyens va se mettre en place concrètement, à partir de janvier 2017. Elle va concerner dans un premier temps le pôle des ateliers automobiles (23 agents du Département et 11 du Sdis) puis la gestion commune des bâtiments du Département et du Sdis. Le tout devant rapidement permettre des économies d'échelle sans altérer la qualité du service rendu.

Contact presse

Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr